



Délégations de signatures

MANDATURE 2016-2021

Annexe au Règlement Intérieur de la CCI Nièvre – Mise à jour Mai 2017

Sommaire

	<i>pages</i>
-1- Délégations de signatures du Président au Vice-Président.....	2
-2- Délégations de signatures du Trésorier au Trésorier-adjoint.....	3
-3- Délégations de signatures du Président aux Services	4 à 5
-4- Délégations de signatures du Trésorier aux Services	6
-5- Autres délégations ou représentations.....	6

Annexe 2

Délégations de signatures - Mandature 2016/2021 Articles 39, 44

Tous les courriers et documents engageant la CCI T de la Nièvre sont signés par le Président, le Trésorier ou leurs délégataires.

1 - Délégations de signatures du Président ORSI au Vice-Président ALAUX

<i>Nature de l'acte</i>	<i>Conditions</i>
Administration générale Signature de toute correspondance ayant trait à l'activité de la CCI	En cas d'empêchement du Président
Budget Dispositions particulières aux achats de biens et de services Mandats et titres de perception Missions, déplacements et notes de frais des élus et du Directeur Général	Double signature avec celle du Directeur Général pour les montants supérieurs à 1 500 €HT En cas d'empêchement du Président A l'exception de celle du Président signée par le Trésorier
Marchés Publics Courriers d'acceptation de candidats Signification des marchés (actes d'engagement) Réponse aux appels d'offres et appels à projets	En cas d'empêchement du Président En cas d'empêchement du Président En cas d'empêchement du Président

2 - Délégations de signatures du Trésorier BRUNET au Trésorier-adjoint BOUDET

Nature de l'acte

Conditions

Budget

Exécution des opérations de dépenses, de recettes ou de gestion de trésorerie

En cas d'empêchement du Trésorier

Signature des titres de paiement et des documents relatifs aux opérations de trésorerie

En cas d'empêchement du Trésorier

3 - Délégations de signatures du Président aux Services

L'organisation et le fonctionnement interne des services sont sous la responsabilité du Directeur Général (notes de service, notes internes, etc...). Tous les courriers et documents engageant la CCI sont signés par le Président ou les délégataires désignés ci-dessous.

<i>Nature de l'acte</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Conditions</i>
Administration Générale Correspondance ayant trait à l'activité de la CCI	Fabienne DUBOST	A l'exclusion : - des correspondances avec les Pouvoirs Publics relatives à une prise de position de la CCI. - des convocations aux Assemblées Générales
Correspondance découlant de l'activité courante des services	Fabienne DUBOST Catherine HAMELIN Stéphane LAIGOT Laurent POT Les Cadres →→→→→	Dans la gestion quotidienne des dossiers
Missions et déplacements : autorisations	Fabienne DUBOST Catherine HAMELIN Laurent POT	Pour les Directeurs et les Collaborateurs du service central Pour les personnes placées sous leur responsabilité
Correspondance liée au CFE	Céline MONTIGNY Isabelle PAJOT Pascale RANVIER Aurélié PETITJEAN	En cas d'empêchement de C Montigny et I Pajot
Certificats de signatures électroniques	Céline MONTIGNY Pascale RANVIER Isabelle PAJOT	En cas d'empêchement de C Montigny et P Ranvier
Formalités internationales : carnets ATA, certificats d'origine, factures et documents commerciaux	Aurélié PETITJEAN Blandine CHERVAIS Isabelle PAJOT Fabienne DUBOST	
Contrat d'apprentissage : instruction des dossiers	Pascale RANVIER Aurélié PETITJEAN Aurélié VERGNOLLE	
Reçu de tout document recommandé	F CORBIER-LORET Christine DANGERS Fabienne DUBOST Blandine GOULAY Catherine HAMELIN Stéphane LAIGOT Marina LEUZY Sophie NORMAND I QUETIN-PERIER MN ROZAN Anne VALLET	
Signification d'huissier, d'avocat	Fabienne DUBOST Catherine HAMELIN Stéphane LAIGOT Laurent POT I. QUETIN-PERIER MN ROZAN Anne VALLET	

3 - Délégations de signatures du Président aux Services - suite

<i>Nature de l'acte</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Conditions</i>
Budgets		
Notes de frais pour tous les collaborateurs	Fabienne DUBOST	Sauf note de la Directrice Générale
Engagement de dépenses de fonctionnement courant pour tous les services de la CCI (bons de commande, factures)	Fabienne DUBOST	La double signature avec celle du Président est requise pour tout montant supérieur à 1 500 €HT
	Catherine HAMELIN Stéphane LAIGOT Laurent POT Charles TRANG	Pour les achats courants dont le montant est inférieur à 300 €HT
Marchés Publics		
Courrier d'envoi des dossiers aux candidats et de demandes de renseignements	Fabienne DUBOST	
Courrier de refus de candidats	Fabienne DUBOST	
Réponse à consultation Plateforme dématérialisée E.bourgogne	Fabienne DUBOST Charles TRANG Stéphane LAIGOT Corinne PREAULT	
Ressources Humaines		
Mission d'intérim	Fabienne DUBOST	
Signature des fiches de mission individualisées	Fabienne DUBOST	
Attestation de stages internes	Fabienne DUBOST	
Déclaration annuelle des salaires	Fabienne DUBOST Aurélie VERGNOLLE	
Bordereaux d'appel de cotisations sociales	Fabienne DUBOST Aurélie VERGNOLLE	
CCI Formation		
Compte rendu administratif et financier des formations	Fabienne DUBOST Catherine HAMELIN →	En cas d'empêchement de la Directrice Générale
Fonctionnement courant	Catherine HAMELIN	
Certificat, convention et attestation de stage de formation continue	Catherine HAMELIN	
Déclaration mensuelle des heures vacataires	Catherine HAMELIN Delphine BOUGNEUX Corinne PREAULT Hervé MOREAU David AUROUSSEAU	
Déclaration trimestrielle des fiches de présence des stagiaires au CRBFC	Catherine HAMELIN Corinne PREAULT Catherine GUYON → →	Via Internet En cas d'empêchement de C. PREAULT

4 - Délégations de signatures du Trésorier aux Services

<i>Nature de l'acte</i>	<i>Bénéficiaires</i>
Exécution des opérations de dépenses, de recettes et de gestion de la trésorerie de la CCI <i>La signature des titres de paiement et les documents relatifs aux opérations de trésorerie ne peuvent intervenir qu'après signature des mandats de paiement du Trésorier ou du Trésorier-Adjoint</i>	Stéphane LAIGOT Stéphanie GUILLOT- MOURTIAU
Taxe d'Apprentissage : récépissés fiscaux, reçus libératoires, demandes d'exonération	Pascale RANVIER Aurélie PETITJEAN Aurélie VERGNOLLE

5 - Autres Représentations ou Délégations

Pour les représentations ayant des conséquences juridiques ou pouvant appeler un avis officiel, le Président peut faire appel à un élu de la CCI ; ce représentant doit alors être dûment mandaté.

Suppléance du Président à CCI FRANCE

En cas d'empêchement ou d'indisponibilité, la suppléance du Président ORSI sera assurée par **M. Jean-Pierre ALAUX**.



CCI NIÈVRE